



ADo-MP/Philippeville, le 10 février 2023

Sivry-Rance

Opération de Développement Rural

Compte rendu de la réunion de CLDR du 8 février 2023

Salle des Mariages – Sivry

Présents : Voir liste en fin de ce document.

Rappel :

FRW = Fondation Rurale de Wallonie

CLDR = Commission Locale de Développement Rural

ODR = Opération de Développement Rural

PCDR = Programme Communal de Développement Rural

DR = Développement Rural

0. Accueil

Monsieur Alain Lalmant, Echevin DR introduit la séance, excuse les personnes qui ne sont pas présentes à cette réunion et décline l'ordre du Jour de la séance :

- Approbation du PV de la séance précédente (22 août 2022)
- Rapport annuel 2022
- Choix de la programmation dans les trois ans
- Divers

Des nouvelles de la Maison de Village de Grandrieu par Alain Lalmant

Le chantier de démolition a débuté le 23.01.2023.

Il a dû être suspendu suite à l'obligation de la Commune d'avoir les résultats des prélèvements de sol pour déceler une éventuelle pollution.

Pour gagner du temps, la Commune a fait les prélèvements avant la démolition du bâtiment.

Le RQT (Rapport de Qualité des Terres) ne révèle aucune pollution. Le chantier peut recommencer. L'entreprise va solliciter de re démarrer les travaux. Ceux-ci devraient reprendre dès la semaine prochaine.

Sous-traitant : Julien Joly.

1. Approbation du dernier PV de CLDR: réunion du 22 août 2022

Rappel de l'ordre du jour de cette réunion :

- Approbation du PV de la dernière réunion (17.02.2022)
- Présentation des critères de l'appel à projet « Cœur de village » par Julie Vincent
- Présentation de l'esquisse « Réaménagement de la Grand 'Place de Sivry » réalisée par IGRETEC et échanges sur le projet
- Etat d'avancement de la FP de « Maison de village de Grandrieu »

Le compte rendu du 22 août 2022 est approuvé sans remarque de la part des membres présents.

2. Rapport Annuel 2022

Rappel :

La Commune, bénéficiant d'une convention DR est tenue de rédiger un rapport annuel de son PCDR (cfr Décret 11.04.2014 DR).

Ce rapport constitue un des éléments d'appréciation pour l'octroi des futures subventions DR et sert d'élément de vérification de la bonne gestion des subventions.

Nouveauté : la Circulaire Ministérielle du 10.09.2021 de la Ministre Tellier mentionne qu'il doit être approuvé par le Conseil Communal. (Délibération communale à annexer au rapport).

Les membres ont reçu, joints à la convocation à cette CLDR, le PV de la CLDR précédente et la proposition de Rapport Annuel 2022 de l'ODR, afin de pouvoir en prendre connaissance préalablement à la réunion de ce soir.

Etat d'avancement des projets du PCDR en vue de pouvoir établir le rapport annuel.

Voir copie Power Point annexé à ce PV.

Les membres sont invités à faire part de leurs questions et remarques.

Le RA 2022 est modifié en séance en fonction des remarques et sera joint au présent PV.

Les questions et remarques qui sont plus des points d'actualités ou futurs ne sont pas intégrés dans le RA 2022 mais présentés ci-après.

Remarques et questions des participants avec réponse d'Alain Lalmant (en italique)

FP 2.3. - Réaménager et gérer les points d'eau

Où en est-on ?

Il y 2 options de système possibles pour l'utilisation des pompes :

- *Clé : peut être reproduite*
- *Badge nominatif : cette option semble la plus opportune. La Commune attend des nouvelles des fabricants de pompes.*

Pompe Desorbay : il semblerait utile de déplacer la pompe pour la remettre au Pont de l'Eau d'Eppe.

FP 2.4. – Mettre en valeur le réseau de ruelles et de sentiers dans toute l'entité

Il est mentionné que la Commune est toujours au Tribunal pour l'un des sentiers que s'est approprié un fermier. Où est-on ?

Le fermier devait rétablir la circulation sur ce sentier. C'est fait, sauf qu'il a liquidé les haies et les clôtures et qu'un taureau de 800 kg est présent à cet endroit. Ce n'est pas sécurisant.

*La Commune doit recontacter l'avocat pour qu'une action en justice soit réengagée.
Ruelle de Montbliart autrefois bordée de haies qui avait une grande utilité car elle permettait d'éponger l'humidité très présente.*

Il faudrait la replanter.

Afin qu'il soit possible de connaître l'endroit exact, il serait bon que le membre matérialise cela sur un plan de secteur.

FP 2.8. – Créer un atelier rural – infrastructure destinée à la production, la transformation et la valorisation des ressources locales

Demande de précision sur le Projet de « Ceinture Alimentaire Charleroi-Métropole » lancé dans le cadre d du développement des circuits courts

L'ambition de la ceinture alimentaire Charleroi Métropole : permettre à tous les habitants du territoire de Charleroi Métropole dont Sivry fait partie, d'avoir un accès à une alimentation en circuits courts, à un prix abordable et bio et de rémunérer au prix juste les producteurs et transformateurs locaux. Le principe d'économie étant de s'appuyer autant que possible sur ce qui existe déjà et qui œuvre dans l'esprit de l'inter coopération.

Leur mission est basée sur la concertation, ce qui va prendre un certain temps.

Huguette Wérion informe les membres de la tenue d'une réunion de la « Commission alimentation » la semaine prochaine, le 15.02.23 qui se penche sur ce projet.

3.15. – Valoriser les atouts de l'entité sur la parcours du RaVel (signaler les lieux et sites remarquables des communes ou villages traversés.

Demande que des panneaux supplémentaires mentionnant dans quel village on se trouve, les sites intéressants à visiter pour le touriste soient placés.

Il est un peu difficile d'obtenir un accord du SPW pour une augmentation significative de panneaux sur le RaVel mais on peut essayer.

3.34. – Mettre en valeur des itinéraires via le réseau de voies lentes

Dans le rapport annuel, il est mentionné qu'un groupe de travail s'est créé avec les représentants des usagers des sentiers mais qu'il y a un blocage au niveau du balisage. Qu'en est-il ?

Il devait y avoir une refonte du décret touristique sur le balisage mais ça ne se ferait pas finalement.

La Maison du Tourisme veut revoir un certain nombre de choses.

La Commune ne souhaite pas se limiter aux souhaits de la Maison du Tourisme et va réaliser un inventaire de ce qu'il faut comme balisage.

Le balisage est prévu, notamment dans le cadre de l'appel à projets « BiodiverCité » 2022. Quelques soucis ont déjà été réglés. La Commune souhaite + de transcommunalité.

Au niveau du massif forestier, il semble que la solution la plus simple soit de créer un sentier à travers le massif dans le bois Les Herimont vers la Plagne plutôt que s'adresser au propriétaire privé qui n'est pas d'accord de laisser une partie le long de sa parcelle.

La Commune de Sivry-Rance contactera la Commune de Beaumont pour l'informer de l'endroit où sortira le sentier.

3.39. – Obtenir un Centre d'Expression et de Créativité

Ce point n'a pas été intégré dans le contrat programme.

Il y avait un souhait de démarrer un projet sur Montbliart mais ça n'a pas été réalisé.

La CLDR approuve le rapport annuel avec les modifications faites en séance.

3. Choix de la programmation dans les trois ans

Rappel : il s'agit de citer et planifier dans le temps les projets pour lesquels la Commune envisage un démarrage dans les 3 ans.

Discussion sur base du choix des 3 projets mentionnés dans la programmation faite en 2022 car la situation a évolué favorablement.

Il s'agissait de :

FP 1.1 : Continuer les aménagements du centre urbain de Sivry (Grand Place) et valoriser les entrées de village

Voir RA 2022.

C'est en cours pour l'aménagement du Centre urbain de Sivry - Phase 3 et l'espace devant l'église se fera dans le cadre de l'appel à projet « Cœur de village » dont le dossier a été retenu avec ± 500 000 € de subsides.

Concernant la convention win-house avec IGRETEC à laquelle la Commune était liée : IGRETEC ne pourra rendre un avant-projet re modifié suivant les remarques faites par la CLDR pour juin 2023, comme demandé par la Commune. La Commune peut résilier la convention.

La Commune désignera un autre « Bureau d'étude ».

FP 1.3 : Aménager une liaison lente entre le centre de Sivry-Rance et l'ancienne gare

Voir RA 2022.

Pour le 1^{er} tronçon, le marché a été attribué à l'entreprise PIRLOT qui démarrera les travaux en avril-mai 2023. (PIRLOT a demandé une petite prolongation qui lui a été accordée).

FP 1.5 : Aménager et valoriser le cœur de village et entrées de Grandrieu.

Rien n'a encore été fait. En conséquence, ce projet sera mis dans la programmation en 1^{ère} position.

Programmation souhaitée par la CLDR de ce 08.02.2023

1° FP 1.5. « Aménager et valoriser le cœur de village et entrées de Grandrieu »

2° FP 2.4. « Mettre en valeur le réseau de ruelles et de sentiers dans toute l'entité » (à faire remonter en priorité 1)

3° FP 2.11. « Aménager et valoriser le cœur de village en entrées de Montbliart

4. Divers

DEMANDES et PROPOSITIONS DES MEMBRES

- Place de Montbliart près de la Maison Communale : un autre revêtement de sol ou quelques plantations permettrait de mieux délimiter la place.
- La façade de la Maison Communale de Montbliart mériterait un petit coup de neuf.
- Trotttoirs devant l'Administration Communale de Sivry (ici) : ça n'avance guère.
Réponse d'Alain Lalmant : les pavés sont commandés, les pavés enlevés seront recyclés (dans les cimetières, les stèles d'aviateurs, ...).

- Souhait d'une communication aux participants ayant assisté aux réunions citoyennes au début de l'élaboration du PCDR sur ce qui a été réalisé depuis lors :

Une page ODR existe déjà sur le site internet communal (à mettre à jour) mais Alain Domer mentionne la future réalisation d'un site weebly créé sur le même site communal qui donnera accès à toutes les informations utiles aux citoyens en lien avec le PCDR en cours (PV CLDR, rapports annuels, état d'avancement des projets du PCDR, ...).

D'autre part, pour les citoyens qui ne disposent pas d'accès internet, les informations peuvent ou sont publiées dans le Bulletin Communal.
- Il serait intéressant d'organiser une réunion publique afin de donner toutes les informations sur les projets réalisés depuis janvier 2016 (date de début de l'ODR) et avoir de nouvelles pistes.

*La fin de validité du PCDR étant le 28 janvier 2026, il est un peu tôt.
La relance d'un PCDR pourra être envisagée pour cette date.*
- Il serait judicieux que les familles qui se promènent dans les sentiers de l'entité qu'une plaine de jeux soit mise à leur disposition dans chaque village, à la sortie du sentier.

Clôture de la réunion et verre de l'amitié offert par la Commune

Alain Lalmant, Echevin, remercie les personnes présentes à cette réunion et invite les participants à partager un moment de convivialité.

Fondation rurale de Wallonie

Equipe Entre-Sambre-et-Meuse

Alain Domer et Murielle Pestiaux

Rue de France, 66

5600 Philippeville

Tel 071 66 01 90

a.domer@frw.be

m.pestiaux@frw.be

Pour le secrétariat de la CLDR,
Alain Domer,
Responsable du Bureau Régional ESEM

Murielle Pestiaux,
Agent d'Appui

Liste des présences – Réunion de CLDR du 8 février 2023

	NOM	Prénom	MEMBRE CLDR Cons. Communal ou Citoyen	PRESENT/P EXCUSE/E
1	BAUFFE	Marie-Pierre	CC	P
2	BISET	Francis	CC	P
3	BOUILLET	Mélanie	Citoyen	E
4	CAMBIRON	Régis	Citoyen	E
5	CANART	Frans	Citoyen	
6	DELHOYE	Nadine	Citoyen	P
7	DEMEULDRE	Alex	Citoyen	
8	DUMEUNIER	Olivier	Citoyen	
9	GAUDOUX	Stéphane	Citoyen	E
10	GATELIER	Jean-François	Bourgmestre	E
11	LALMANT	Alain	Echevin DR	P
12	LALMANT	Isabelle	Citoyen	P
13	LALMANT	Mélanie	Citoyen	E
14	LUST	Maxime	Citoyen	
15	MEUNIER	Jérémy	Citoyen	
16	MICHAUX	Claude	Citoyen	P
17	POUCET	Michel	Citoyen	E (remis une procuration)
18	SAINTHUILE	Laure	Citoyenne	P
19	VINCENT	Julie	Citoyenne	
20	WERION	Huguette	Echevine	P
	MORIAME	Edelie	Agent Relais	P
	WATTEL	Gwendoline	Agent Relais	P

Pour la FRW,
A. Domer, Responsable du Bureau Régional ESEM
M. Pestiaux, Assistante Administrative